

COMMUNE DE FRIAUCOURT

REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU 12 DECEMBRE 2014

Conseillers présents :

DEPOILLY Guy
CROIZE Gilles
DELRUE Jean-Michel
KOBSCHE Daniel
LEBOURG Gérard
DUBOIS Stéphanie
BOCLET Yolande
FEUILLOY Christelle
BLONDEL Marie-Christine
BAYART Marie-Françoise
PARIS Chantal

Formant la majorité des membres en exercice

soit 11 / 15

Etaient absents excusés avec procuration :

Mr PION Gérard donne pouvoir à Mr DEPOILLY Guy
Mme GOULAS Jessica donne pouvoir à Mme FEUILLOY Christelle
Mme VAND'HUYNSLAGER Hélène donne pouvoir à Mme DEBOIS Stéphanie
Mr CHEVALIER Dominique donne pouvoir à Mme BOCLET Yolande

soit 4 / 15

Président de séance : Monsieur Guy DEPOILLY, Maire

Secrétaire de séance : Mme FEUILLOY Christelle

Le quorum étant atteint la séance est ouverte

ORDRE DU JOUR :

N° ordre	N° Délibération	Objet
1		Approbation du compte rendu de la séance du 3.11.2014
2	1	Délibération Motion Centre Hospitalier de EU
3	2	Mise en place de l'opération « Voisins Vigilants »
4	3	Modification du temps de travail pour 2 agents
5	4	Subvention voyage en Allemagne (collège La Providence Nazareth Eu)
6		Informations diverses : - bilan du Téléthon - Remise en état de la Station d'épuration
7		Information sur l'actualité du Syndicat Mixte des 3 Vallées
8		Information sur l'organisation et l'avancement des dossiers de la Communauté de Communes Bresle Maritime

1) APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 3 novembre 2014

Le conseil municipal à l'unanimité DECIDE d'approuver le compte rendu de la réunion du 3 novembre 2014

2) DELIBERATION MOTION CENTRE HOSPITALIER DE EU

Sur la proposition de Monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'approuver la motion suivante:

MOTION POUR LA PRESERVATION ET L'AVENIR DU CENTRE HOSPITALIER DE EU et DES DISPOSITIFS DE SANTE SUR LE TERRITOIRE DE BRESLE MARITIME

La situation actuelle du dispositif de santé sur le territoire de la communauté de Bresle Maritime est extrêmement préoccupante au regard de son avenir tant au niveau :

- du Centre Hospitalier de EU qui a reçu un avis défavorable de la commission de sécurité à son ouverture au public. Les locaux sont vétustes, non conformes et éloignés des légitimes exigences de sécurité et de confort des patients, notamment ceux accueillis au sein de l'EHPAD.

- des difficultés actuelles, et vraisemblablement futures, de recrutement de médecins hospitaliers pour le secteur public et de médecins généralistes pour le secteur privé ;

Les difficultés constatées ne peuvent qu'empirer face aux évolutions démographiques probables. Une prise de conscience collective et la mise en place d'un plan d'actions établi avec tous les acteurs concernés sont éminemment nécessaires.

En effet, il s'agit de choix stratégiques pour l'avenir de notre bassin de vie : la population de Bresle Maritime est en droit d'exiger des services de santé garantissant qualité et sécurité des soins que les Agences Régionales de Santé sont en devoir de mettre en œuvre conformément au principe d'égalité d'accès aux soins quelque soit le lieu du territoire national concerné.

Un audit des différents bâtiments du centre hospitalier est en cours de réalisation par les services de l'Agence Régionale de Santé Haute Normandie.

La préservation de l'ensemble des services du centre hospitalier et le développement de lits complémentaires afin de répondre à la demande de proximité est impérative.

Il est indispensable que les réflexions en cours débouchent dans les meilleurs délais sur des propositions concrètes et viables de réhabilitation de l'établissement afin d'adapter celui-ci aux conditions de qualité et de sécurité d'accueil et d'hébergement des patients.

La restructuration intégrale du site est une attente forte du territoire et doit être privilégiée à toute mutualisation, compte tenu de l'importance du bassin de vie desservi et de l'excentration du territoire de tout pôle hospitalier majeur.

Il est primordial de garder sur le territoire un service d'urgence, un secteur hospitalisation médecine avec soins palliatifs, un service de soins de suite (à tendance gériatrique), un établissement hospitalier pour personnes âgées dépendantes (EHPAD), un accueil spécialisé pour les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer, et enfin des services de consultations avancées permettant le désenclavement du territoire en matière de consultations spécialisées.

A ce titre et tenant compte des spécificités géographiques et démographiques du territoire de Bresle Maritime, La Communauté de Communes éponyme :

- rappelle que l'accès aux soins est un droit pour tous, et que ce droit fondamental doit être déployé sur le territoire afin de corriger les disparités géographiques ou sociales,
- souligne que l'éloignement géographique constitue un handicap matériel et social, ainsi qu'une menace potentielle pour la sécurité des patients qui doivent être admis en urgence ou encore hospitalisés,
- souhaite être systématiquement associée aux différentes étapes du diagnostic de l'audit en cours et aux réflexions relatives au schéma directeur immobilier du centre hospitalier de Eu, et désigne pour ce faire des référents détachés spécifiquement au suivi des questions de santé, en la personne de Monsieur Yves Derrien, Vice Président de la Communauté de Communes, et de Monsieur Michel Barbier, Conseiller Communautaire.
- sollicite la mise en place, par l'Etat et les collectivités partenaires, d'un soutien financier exceptionnel au centre hospitalier de Eu afin de permettre sa rénovation intégrale, et une amélioration rapide et significative des conditions de soins et d'accueil dans ces différents services,

- salue le travail formidable, effectué dans des conditions parfois difficiles, des personnels administratifs, techniques et de santé de l'établissement,
- exige que les moyens financiers adaptés aux besoins de la population soient alloués de façon pérenne au Centre Hospitalier de Eu, tant pour sa mise aux normes et sa modernisation que pour son fonctionnement actuel et à venir,
- propose la mise en place d'un groupe de travail pour mettre en place un plan d'actions afin de résorber les problématiques relatives au recrutement et à la sédentarisation des médecins hospitaliers et privés sur le territoire,
- appelle de ses vœux la signature d'un Contrat Local de Santé et développement d'actions santé, soit à l'échelle du Pays Bresle Yères soit à défaut, à l'échelle du territoire de Bresle Maritime.

Mr le Maire précise que la présente délibération sera adressée à Madame Marisol TOURAINE, ministre des Affaires Sociales, de la Santé et des Droits de la Femme, sous couvert du Préfet de Région. Une copie sera également adressée par information au Directeur de l'ARS de votre région, ainsi qu'au Sous-Préfet.

3) MISE EN PLACE DE L'OPERATION « Voisins vigilants ! »

Monsieur le Maire explique que suite à la recrudescence des cambriolages sur la commune et dans la région, il a été décidé de mettre en place en partenariat avec la Gendarmerie une opération « Voisins Vigilants » qui est présentée aux membres du conseil municipal.

Monsieur le Maire présente le projet de protocole de participation citoyenne ayant pour but de mettre en place un dispositif de prévention de la délinquance structuré autour des habitants de la commune.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de mettre en place ce projet de protocole de participation citoyenne.

4) MODIFICATION DU TEMPS DE TRAVAIL : 2 agents concernés

Au regard de l'organisation des services il apparaît nécessaire d'augmenter le temps de travail de deux adjoints techniques de 2^{ème} classe.

- Mme DUVAUCHELLE Nora, adjoint technique de 2^{ème} classe à raison de 21/35^{ème} sera transformé en un poste d'adjoint technique de 2^{ème} classe à raison de 28/35^{ème}
- Le contrat de travail de Mme MOREL Brigitte, adjoint technique contractuel fera l'objet d'un avenant afin d'augmenter son temps de travail. L'agent sera placé sur un poste à raison de 90 heures mensuel.

5) SUBVENTION VOYAGE EN ALLEMAGNE 11/12/14 AU 12/12/14

Le Conseil Municipal décide de verser une subvention au montant de 70 euros pour une élève scolarisée au collège de la Providence Nazareth à Eu dans le cadre d'un voyage en Allemagne à Trèves du 11/12/14 au 12/12/14.

6) INFORMATIONS DIVERSES

- **BILAN TELETHON** : Le bilan de l'opération téléthon organisée sur notre commune est présenté aux membres du conseil municipal. Cette année, 3 248 euros au total ont été récoltés.

- **REMISE EN ETAT DE LA STATION D'EPURATION** : Un point concernant la remise en état de la station d'épuration est présenté, des travaux sont prévus à partir de septembre 2015.

7) INFORMATION SUR L'ACTUALITE DU SYNDICAT MIXTE DES 3 VALLEES

Il est rappelé aux membres du Conseil municipal que le syndicat mixte Baie de Somme 3 Vallées est né de la fusion du Pays des 3 Vallées et de la mission de préfiguration du Parc Naturel Régional de Picardie Maritime.

Différents projets sont présentés.

The image shows five handwritten signatures in black and blue ink, arranged in two rows. The top row contains three signatures, and the bottom row contains two. The signatures are stylized and difficult to read, but they appear to be the names of council members.

La séance est levée à 22 heures.

